

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute-Garonne

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAPEYROUSE-FOSSAT
SEANCE du 11 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le 11 mars à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne GONZALEZ

Nombre de membres					Date
En exercice	Quorum	Présents	Représentés	Votants	Convocation
23	12	16	4	20	07/03/2024

Présents : Mesdames Messieurs GONZALEZ – ALAUX – BRESSAND - DESCAMPS - DOUSSAT - ECHERBAULT GOIGOUX – GOTTI - GRANZIERA - JIMBERGUES DIETRICH - MILLERAND - SEBASTIANELLI - SPITZ – VACARESSE - VASSAL - ZANCHETTA

Procurations : Mme ZORZI à Mme ALAUX, Mme FONS à Mme GOIGOUX, Mme ROUBERT à Mme SPITZ, M. VINTILLAS à Mme GONZALEZ

Absents : Mmes m. RAMOND A - RAMOND E – ROUJAS

Secrétaire de séance : Mme ALAUX

Objet : Vote du Compte de Gestion 2023 de la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Receveur en poste à BALMA. Le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Le Receveur a transmis à la Commune son compte de gestion avant le 1^{er} juin comme la loi lui en fait l'obligation.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Receveur,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur BRESSAND,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 16 voix pour et 4 abstentions (Mmes Doussat, Gotti, Jimbergues-Dietrich, M. Vassal) :

- **ADOpte** le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2023 du budget Communal dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

La secrétaire de séance,
Marie-Christine ALAUX




A LAPEYROUSE-FOSSAT, le 12 mars 2024

Le Maire,
Corinne GONZALEZ

